

« S'outiller dans sa fonction d'Agents de Services Hospitaliers-Hôteliers (ASH) en EHPAD »

Bulletin d'inscription

Ce bulletin peut être dupliqué en autant d'exemplaires souhaités.
Un bulletin par salarié inscrit.

SALARIE

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

ETABLISSEMENT

Dénomination :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
Email :

TARIF : 135 € / jour / stagiaire

DATES : Session 1 - Début de la formation le 9 mars 2020

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

Mail : formationcontinue@cefras.com - Tél. 02 41 49 00 95

Courrier : CEFRAS Formation Continue - BP 80012 - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Inscription aux modules :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Module 1 (2 jours) | <input type="checkbox"/> Module 4 (1 jour) |
| <input type="checkbox"/> Module 2 (1 jour) | <input type="checkbox"/> Module 5 (1 jour) |
| <input type="checkbox"/> Module 3 (1 jour) | <input type="checkbox"/> Module 6 (1 jour) |

REGLEMENT

- Je joins un chèque à l'ordre du CEFRAS
- Je demande une facture
- Règlement à réception de la facture

Signature et/ou cachet



S'outiller dans sa fonction d'Agents de Services Hospitaliers-Hôteliers (ASH) en EHPAD

Parcours professionnalisant modulaire

Début de la session 1 : 9 mars 2020

Calendrier complet : nous consulter

www.cefras.com



« S'outiller dans sa fonction d'Agents de Services Hospitaliers-Hôteliers (ASH) en EHPAD »

Contexte

Les EHPAD reçoivent des personnes de plus en plus dépendantes, souvent atteintes d'handicaps majeurs ou de troubles cognitifs et mnésiques importants. Les besoins en soins et en accompagnement augmentent alors même que les structures rencontrent de fortes difficultés de remplacement et de recrutement. Les agents sont sollicités en relais, en binôme des autres professionnels, aides-soignants notamment.

Face à l'évolution des publics et des missions, certaines compétences développées en situation de travail nécessitent un étayage en termes de connaissances, d'attitudes et de positionnement professionnels.

La formation vise cet étayage et doit pouvoir contribuer à valoriser le rôle essentiel de l'agent dans le quotidien de l'accompagnement de la personne âgée en EHPAD.

Le parcours de formation est construit par modules à suivre dans leur ensemble ou de manière partielle.

Les sessions peuvent être organisées sur chacun des sites de formation du Cefras ou en établissement.

Personnes concernées : Agents en poste/ Personnes nouvellement recrutées ou en recherche d'emploi

Durée : 7 heures / jour

Selon vos besoins : parcours de formation complet (7 jours) ou partiel par modules.

Horaires : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lieu : Cholet (à préciser) ou au sein de votre structure

Intervenants : Equipe pluridisciplinaire de formateurs spécialisés en gérontologie (IDE, ergothérapeute, psychologue...)

Référent pédagogique :

Catherine VESCO-GUITTIÈRE,
Coordinatrice d'actions de formation continue et du dispositif ASG
c.vescoguittiere@cefras.com

PROGRAMME

Module 1 – Connaissance des publics (2 jours)

Connaître et comprendre les principales caractéristiques des publics accueillis. Cerner l'impact des pathologies et leurs conséquences dans la vie quotidienne. Repérer les signes de perte d'autonomie ou de son aggravation. Ajuster son aide et ses actions aux caractères variables et évolutifs des troubles.

Module 2 – Travail en équipe (1 jour)

Situer son rôle dans une équipe professionnelle. Savoir transmettre les informations utiles. Contribuer au travail en équipe.

Module 3 – Relation et Communication (1 jour)

Etablir une relation adaptée avec les malades, leur entourage et l'équipe. Communiquer avec la personne désorientée de manière appropriée (les soins relationnels ou l'attitude « validation »).

Module 4 – Gestes et postures. Manutention des personnes (1 jour)

Connaître et utiliser les gestes et postures sécuritaires de base pour faciliter la mobilisation de la personne aidée. Favoriser l'autonomie des personnes par la sollicitation de leurs capacités fonctionnelles. Prévenir les risques de chute.

Module 5 – Le service restauration (1 jour)

Contribuer à faire du repas un temps de plaisir et de convivialité. Assurer une prestation de qualité. Adapter le service aux besoins et difficultés du malade. Savoir adopter les gestes et règles de conduite assurant confort et sécurité à la personne.

Module 6 – La prestation hôtelière (1 jour)

Entretenir le cadre de vie selon les règles de sécurité et d'hygiène adaptées. Respecter l'intimité de la personne et préserver son autonomie.

(Contenu détaillé : nous consulter)

Valeur ajoutée de la formation :

- Mises en situation concrètes utilisant les techniques de simulation (appareillage) afin d'expérimenter les retentissements de la perte d'autonomie dans la réalisation des actes du quotidien
- Expérimentation de techniques simples pour faciliter la communication avec la personne malade
- Apprentissage des postures et techniques de manutention par démonstration, exercices pratiques et correction des gestes
- Action de Formation en Situation de Travail selon les modules et pour les sessions en intra-établissement